

PLAN LOIRE 1994/2014

20 ANS D' ACTIONS POUR PRÉSERVER UN JOYAU NATUREL : LE VAL D' ALLIER

Cet automne, le plan Loire célèbre ses 20 ans d'existence. Mis en œuvre notamment par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier et la Ligue pour la Protection des Oiseaux en Auvergne avec le soutien de nombreux partenaires*, cette démarche a favorisé la mise en place de nombreuses actions stratégiques visant la préservation du val d'Allier. Conservation de la dynamique fluviale, protection de la ressource en eau, sauvegarde de la biodiversité, gestion durable des sites, sensibilisation du public ont constitué les grands enjeux du plan Loire sur le val d'Allier.

A l'heure du bilan, 904 hectares d'espaces naturels ont été protégés sur 40 sites. 51 kms de rives ont été habilement maîtrisées et plus de 500 opérations de sensibilisation organisées... Le résultat est plus que parlant faisant de la préservation du val d'Allier une référence environnementale à l'échelle européenne. Des élus, décideurs et techniciens italiens, hongrois et polonais sont venus découvrir cette expérimentation qui va maintenant s'ouvrir sur un nouveau cycle menant jusqu'à l'horizon 2035.

CONTACT PRESSE :

Agence Qui Plus est • 04 73 74 62 35
Marc Chaumeix • 06 82 17 10 86
marc.chaumeix@quiplus.com



À LA DÉCOUVERTE DU VAL D' ALLIER

Un peu comme sa sœur la Loire dont il est le principal affluent, l'Allier est souvent considéré comme "l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe". Doté d'un parcours très varié sur 425 km de long et relativement peu aménagé par l'homme comparé aux autres grands cours d'eau, l'Allier possède en effet une dynamique fluviale très active à l'origine d'une divagation incessante de son lit et d'une grande richesse écologique. Le val d'Allier désigne le parcours de la rivière dans la plaine alluviale, qui s'étire sur 300 km depuis Brioude jusqu'à la confluence avec la Loire.



LA LOIRE ET L' ALLIER : LES CHIFFRES CLÉS

- La Loire est le plus long fleuve de France (**1010 km** parcourus)
- Le bassin de la Loire : **110 000 km²** ; **1/5^{ème}** du territoire français ; **9 régions**, **30 départements** et **5 600 communes**
- Une biodiversité remarquable : **2000 à 2500** espèces d'invertébrés aquatiques, **240** espèces d'oiseaux, **44** espèces de mammifères et **1300** espèces végétales
- L'Allier : le principal affluent de la Loire s'écoule sur **425 km** en amont du bec d'Allier
- L'Allier et sa nappe fournissent la principale ressource en eau potable des départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier

1994 / 2014
UN PLAN DE PRÉSERVATION
STRATÉGIQUE INDISPENSABLE

En 1994, naît tout d'abord le plan Loire grandeur nature dont l'objectif est d'insuffler une nouvelle politique de gestion de la Loire et de ses affluents parmi lesquels se trouvent l'Allier. Le plan Loire sera conduit sous l'égide de l'Etat, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et des 9 régions du bassin. Dans le cadre de cette démarche, les Conservatoires d'espaces naturels, les Lignes pour la protection des oiseaux et le WWF font valider auprès de l'Europe un programme baptisé LIFE Loire nature, visant à préserver un espace de liberté pour la Loire et l'Allier sur 8 sites pilotes dont 3 en Auvergne.

20 ans plus tard, les CEN et la LPO en Auvergne figurent toujours parmi les acteurs de cette politique soutenue par plusieurs partenaires (Europe, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Auvergne, Conseils généraux de Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, Etat). Au fil du temps, plusieurs collectivités ont jugé utile de rejoindre le dispositif en portant à 13 le nombre de secteurs concernés en Auvergne sur la rivière Allier auxquels il faut ajouter 7 secteurs sur ses affluents et la Loire auvergnate. Sur le val d'Allier, le programme a permis de préserver quelques 904 hectares d'espaces naturels ! **Les actions engagées ont largement contribué à la prise de conscience qu'il était absolument nécessaire de préserver la dynamique fluviale et la biodiversité du val d'Allier.**

LAISSER LES TERRAINS
PARTIR À L'EAU LIBREMENT
ET ENGAGER DES ACTIONS
PILOTES: LE PLAN LOIRE FAIT
SON ŒUVRE

Lors du lancement du programme Loire nature, il s'agissait de réaliser des actions démonstratives en assurant principalement l'acquisition foncière des zones érodables. Laisser les terrains partir à l'eau ne fut pas une mince affaire ! Pourtant depuis 20 ans,

269 hectares ont été acquis à l'amiable au sein du val d'Allier et plus de 20 sont d'ores et déjà érodés. Pour Julien SAILLARD, responsable technique au CEN Auvergne : « Cela a permis de montrer la viabilité technique et l'avantage économique de l'acquisition foncière face à l'enrochement des berges. Le site de Boudemange (Allier) est aujourd'hui presque intégralement tombé à l'eau. Cette nouvelle forme de gestion est en passe d'aboutir puisqu'elle est inscrite désormais dans le projet de SAGE Allier Aval ».

Le plan Loire a également permis d'acquérir une forte expérience en termes de restauration et de gestion des milieux naturels alluviaux. **Reconversion de cultures en prairies, de peupleraies en forêts alluviales, mise en place de baux ruraux à clauses environnementales, restauration des gravières, aménagement d'accueil du public comptent parmi les principales actions réalisées au cours des 20 ans du programme.** La libre évolution a également été éprouvée sur plus de 300 hectares de forêts et de landes, démontrant son intérêt pour le maintien de la biodiversité et la qualité de la ressource en eau. Quant aux études scientifiques menées, elles ont largement servi à améliorer les connaissances et définir les priorités d'intervention pour les différents acteurs.

VERS UN CONTRAT TERRITORIAL
À L'HORIZON 2035

Fort de son bilan, le plan Loire vient de se doter d'une stratégie allant jusqu'à 2035 afin d'afficher des objectifs à moyen terme. Ceux-ci concernent essentiellement les inondations, les milieux aquatiques avec une priorisation sur les poissons migrateurs et la dynamique fluviale, la recherche et la valorisation du patrimoine. Pour l'Auvergne, le plan Loire devrait se concentrer sur la rivière Allier avec un projet de contrat territorial animé par le Conseil régional. Pour les CEN et la LPO, au delà de la gestion courante des sites, les chantiers à poursuivre sur l'Allier, concernent essentiellement la dynamique fluviale, la restauration de gravières et l'usage pastoral.

20 ANS D' ACTIONS REMARQUABLES DU PLAN LOIRE SUR LE VAL D'ALLIER

» PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

MÉANDRE DE PRÉCAILLÉ
À LAMOTHE (43)

Les espaces naturels du val d'Allier sources d'eau potable.

Sur cet ancien méandre d'une quarantaine d'hectares formé par la dynamique fluviale de l'Allier, les eaux de la nappe sont filtrées par les alluvions, épurées par les forêts alluviales et préservées au niveau des prairies en gestion agricole extensive. La dynamique fluviale et les milieux naturels de l'Allier fournissent ainsi au puits de captage d'eau potable de Précaillé une eau de bonne qualité répondant directement aux normes de potabilité.



LE SITE DU PONT DE
CHÂTEL-DE-NEUVRE (03)

Partenariat entre les CENs et un gestionnaire d'eau potable

Le SIVOM Sologne Bourbonnaise s'est porté acquéreur de 11 ha de cultures situées au plus près d'un puits de captage et en a confié la gestion au CEN Allier. Après la conversion des cultures en prairies, un parc de pâturage a été installé et un bail rural environnemental établi avec un agriculteur local. Le partenariat établi entre le SIVOM et les CEN Allier et Auvergne répond à des objectifs partagés de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.



» FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

GRAVIÈRE DES GOUNETS À AUZON (43)

Retour d'une espèce disparue depuis 50 ans dans le Brivadois
Sur cette gravière qui présentait des berges abruptes, le Conservatoire a recréé 1800 m² de hauts-fonds humides favorables à la végétation semi-aquatique. Ces travaux ont

permis à la banque de graines contenue dans les sols de s'exprimer et la Gratiola officinale, espèce protégée nationale qui n'avait pas été revue dans le Brivadois depuis 1960, est réapparue en 2010 et compte aujourd'hui plus de 700 pieds sur la zone humide restaurée.



LES TOISES À MEZEL (63)
ET JOZE-MARINGUES (63)
Des haies pour la biodiversité,
l'eau et l'homme.

Les haies remplissent de multiples fonctions : corridor écologique pour la biodiversité, filtre naturel pour la ressource en eau, peigne pour les eaux d'inondation et laisses de crues, abri pour le bétail, élément paysager pour l'homme... A Mezel, le Conservatoire a ainsi replanté 1 km de haie et d'arbres de haut-jet. A Joze-Maringues, grâce à un travail d'animation mené avec la Mission Haies Auvergne, 19 volontaires (propriétaires, agriculteurs) devraient replanter 3 km de haies.



LE BEC DE DORE EN PUY-DE-DÔME

Restauration de la ripisylve, maintien des milieux ouverts, conversion d'une peupleraie en prairie mésophile, dévégétalisation de grèves favorables à la nidification de l'Édicnème criard, sont autant d'actions menées par la LPO Auvergne sur la mesure du Bec de Dore qui conjuguent préservation de l'espace de mobilité de la rivière et conservation des habitats et des espèces.



PÉRIGNAT-SUR-ALLIER, LA ROCHE-NOIRE (63)
Réhabilitation progressive des gravières de
l'écopôle val d'Allier

Ensemble de gravières en cours de réhabilitation écologique, l'Écopôle est un bel exemple de conciliation entre nature et activités humaines. Malgré leur situation péri-urbaine, les plans d'eau accueillant grèbes huppés et castagneux, aigrettes garzettes. Dans le cadre de la préservation de la biodiversité, des radeaux conçus pour la nidification des sternes pierregarin, sont ancrés au milieu de deux bassins, et accueillent la reproduction de 2 à 3 couples par an depuis 2010. Milans noirs et hérons cohabitent dans la chênaie pour y nicher. Le site est par ailleurs riche en amphibiens et reptiles, on y observera le crapaud calamite, l'alyte accoucheur, ou encore les couleuvres à collier et vipérine.



» PRÉSERVER LA DYNAMIQUE FLUVIALE

LA PLAINE ALLUVIALE
DE L'ALAGNON (63)
La première opération d'effacement
de protection de berge en Auvergne.

Ce n'est pas sur l'Allier mais sur l'Alagnon à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Allier. Pour restaurer les possibilités d'érosion des berges de l'Alagnon, le Conservatoire a enlevé une protection de berge constituée de 30 tonnes d'enrochements et gravats et de 5 poteaux électriques en béton. La restauration de la dynamique fluviale a été immédiate avec une reprise de l'érosion de la berge dès l'hiver suivant sur plusieurs mètres.



FALAISE DE MALMOUCHE À MEZEL (63)
Des terrains acquis pour les laisser tomber à
l'eau !

Avec 14 mètres de hauteur, il s'agit de la plus haute falaise d'érosion du Puy-de-Dôme. Le CEN Auvergne vient d'acquérir cette falaise (0,83 ha) afin de préserver les possibilités d'érosion des berges par la rivière Allier et de maintenir ainsi sa dynamique fluviale. 269 ha de terrains en cours d'érosion ou dans l'espace de mobilité de l'Allier ont ainsi été acquis depuis 20 ans. L'acquisition foncière vise aussi à proposer une solution au propriétaire privé qui perd du terrain. La dynamique fluviale permet de maintenir sur le long terme biodiversité et la ressource en eau potable du val d'Allier.

» SENSIBILISER LE PUBLIC

LE VAL D'ALLIER À CRÉCHY (03)
Des bornes témoins d'anciens tracés de la
rivière Allier.

Le CEN Allier a mené une démarche participative de recensement des témoins de la divagation de la rivière Allier sur l'ensemble du département de l'Allier. A Créchy, des bornes ont été mises en place pour sensibiliser le public sur les anciens tracés de la rivière.



SENTIER DES CASTORS À BRESSOLLES-
MOULINS (03)

Relier à pied une préfecture (Moulins) à une Réserve Naturelle Nationale (val d'Allier) ! Telle est la particularité (quasi-unique !) du sentier des Castors mis en place par la LPO Auvergne. Long de 7 kilomètres, ce parcours traverse une grande diversité de milieux (pelouses, forêts alluviales, bras morts...). Il est agrémenté de nombreuses stations pédagogiques, afin d'assurer de façon ludique et originale la découverte et la sensibilisation du patrimoine naturel unique du val d'Allier et illustrer la nécessité de sa protection.



CHIFFRES CLÉS DE 20 ANS D' ACTIONS PLAN LOIRE SUR LE VAL D'ALLIER



◆ CONNAÎTRE LES ZONES ALLUVIALES ET LEURS ENJEUX

- 25 études réalisées
- 105 inventaires naturalistes
- + 1200 rendez-vous ou réunions

◆ PRÉSERVER LES ZONES ALLUVIALES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

- 904 ha d'espaces naturels préservés sur 40 sites dont 280 ha en maîtrise foncière et 624 ha en maîtrise d'usage
- 51 km de rives maîtrisés
- 330 ha de forêts alluviales préservées
- 279 ha de prairies et pelouses préservées
- 293 ha d'habitats Natura 2000 préservés

◆ GÉRER LES SITES PAR DES ACTIONS DURABLES ET DÉMONSTRATIVES

- 319 ha en libre évolution
- 191 ha en gestion agricole extensive par 21 agriculteurs partenaires
- 15 ha de plantations monospécifiques reconverties en forêt alluviale
- 32 ha de cultures reconverties en prairie
- 4 600 ligneux plantés
- 63 m3 de déchets éliminés

◆ VALORISER LES SITES PILOTES ET SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX

- 8 sites équipés pour l'accueil du public
- 9 plaquettes de site
- Près de 500 actions de sensibilisation/formation pour plus de 8000 participants
- 1 100 jours d'exposition
- 152 000 connexions à www.riviere-allier.com

◆ BILAN HUMAIN ET FINANCIER

- 2,5 à 3,5 ETP/an sur 20 ans
- Budget global de 4,8 millions d'€ sur 20 ans



CARTE DES SITES

- Sites CEN
- Sites LPO